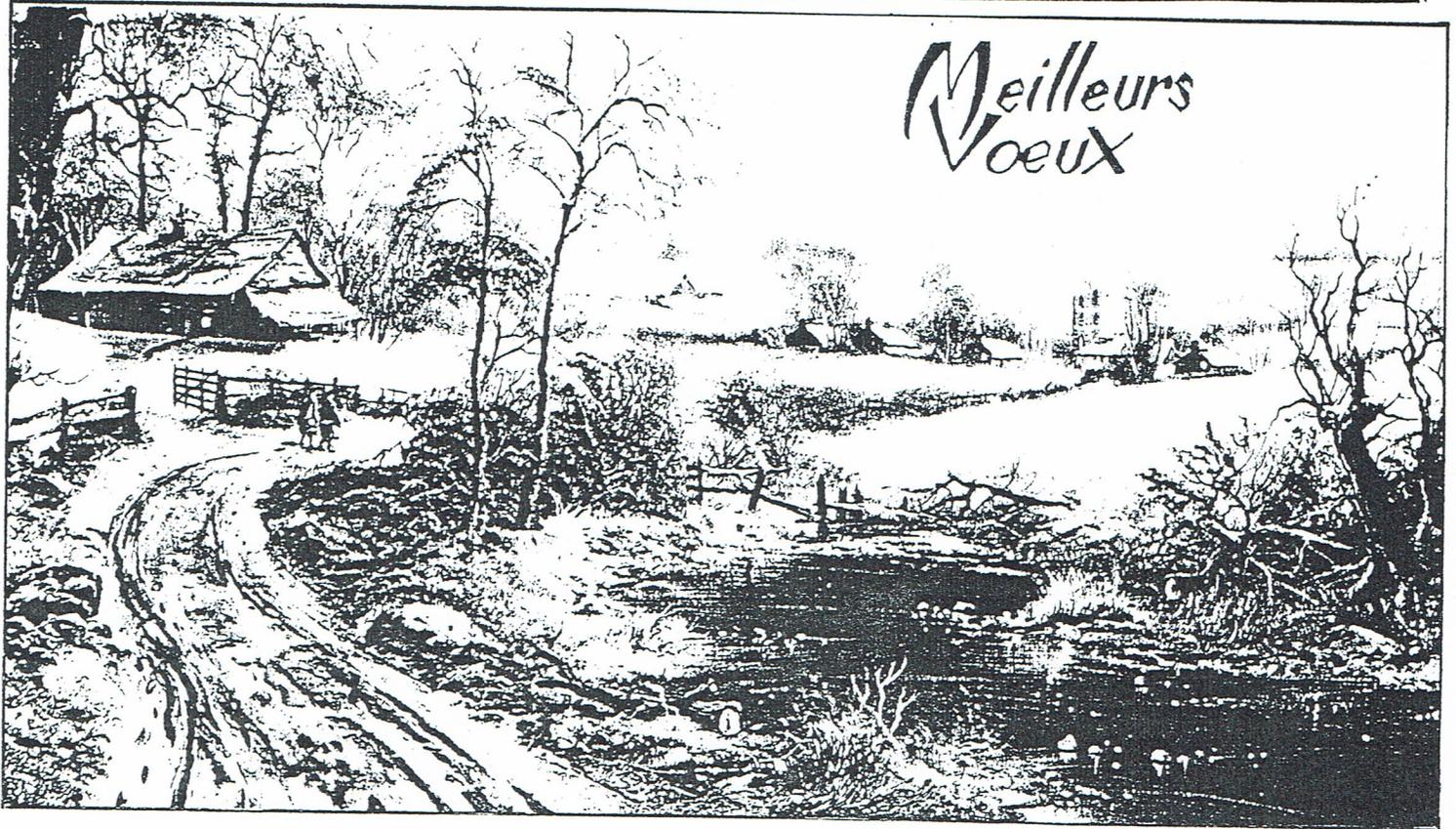


l'echo briacain

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

N° 7 du 27 décembre 1984

TRIMESTRIEL



Une année se termine ,1984 arrive bientôt à son terme .C'est la période dite des fêtes de fin d'année et des voeux .C'est une coutume à laquelle on sacrifie par tradition, mais j'espère aussi, par conviction .

Alors les voeux de l'année dernière se sont-ils réalisés? Je pense que beaucoup de gens garderont de cette année 1984 le souvenir de bien des désillusions . Pour ceux qui cherchent un emploi ,on ne peut pas dire qu'ils ont été gâtés . La crise continue et même , pourrait-on dire, s'aggrave . Le chômage continue sa marche ascensionnelle . Les agriculteurs voient leurs prix baissés et, fatalement , leur revenu . L'activité artisanale et commerciale ralentit. Les salariés voient aussi leur pouvoir d'achat diminuer . Bref, c'est le marasme dans tous les domaines , et la morosité .

Alors faut-il encore parler de voeux ?

Pourtant ,paradoxalement , il me semble que c'est à ce moment-là qu'il faudrait le plus en parler ,à condition d'être bien sincère . Souhaiter le bonheur à quelqu'un , c'est l'aider à le réaliser . Et si nous nous souhaitions , mutuellement, tout le bonheur désirable et réalisable dans les circonstances présentes , que 1985 apporte à chacun un peu de ce qu'il souhaite et que, décemment , il serait en droit d'obtenir ?

Je vous demande de méditer sur cela et en attendant ,je vous présente tous mes voeux : Bonne année , quand même , pour 1985 .

Louis Bourges , Maire .

COMPTE RENDU DES REUNIONS DU CONSEIL

REUNION DU 30 OCTOBRE 1984
 =====

- entretien de la voirie

La réalisation de travaux supplémentaires d'arasement des accotements et de curage des fossés décidée par le Conseil Municipal a nécessité la révision du marché passé avec l'entreprise Poher le 15 Juin 1984 .

Le nouveau marché s'élève pour l'ensemble des travaux à 99 661,95 F. Ces travaux correspondent au curage de 6 Kms de fossés , les plus urgents . En 1985 , une autre tranche sera prévue .

- Travaux d'économie d'énergie

Suite à l'étude réalisée par le Grética d'Armor , les travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments communaux - mairie , école maternelle , cantine - sont confiés à ce même groupement .

Cependant , le Conseil émet la réserve suivante : au minimum , la moitié des travaux sera effectuée par les entreprises locales - chaudière et régulation à la mairie , pompe à chaleur à l'école maternelle , une chaudière au CEG "Jules Ferry " .

- Aire naturelle des Forges

Pour compléter les équipements existants , la construction d'un bloc sanitaire (toilettes douches) est nécessaire . L'élaboration du projet est confiée à Mr Hoanen , architecte. Le Conseil sollicite une subvention auprès du Conseil Général pour financer cette opération .

- Equipements sportifs

Le projet de réalisation de deux courts extérieurs de tennis en 1985 a été approuvé par le Conseil Municipal . A cet effet , une subvention est sollicitée auprès du Conseil Général .

Ces courts seront situés au bout de la salle municipale de Roudoué sur proposition de la commission des sports et du club de tennis . L'accès se fera par la route de Gurunhuel .

Ils seront gérés par le club de tennis suivant une convention à définir entre le Club et la Municipalité .

Rappelons que , contrairement à ce qui est paru dans la presse , l'acquisition du terrain situé en face du stade B.Le Quellenec , avait pour but initial la réalisation d'un parking sur 30 ares . Il s'avère que , la totalité de la parcelle étant en vente , le Conseil a saisi cette opportunité . Le reste de ce terrain servira à la réalisation d'un boulo-drome municipal . Ces équipements compléteront avec la piste d'athlétisme , le complexe du terrain des sports .

- Syndicat de Kerauffrédou

Sur demande de la Commune de Moustéru , le Conseil Municipal émet un avis favorable à son adhésion au syndicat de Kerauffrédou .

- Travaux de réaménagement de la rue de l'Armor

La pose de canalisations d'eaux pluviales traversant le jardin de Mr et Mme Buhan, nécessite le déplacement des tranchées à effectuer .Le Conseil Municipal propose une participation de 2 000 F. au déplacement de ces W.C.et à leur reconstruction pour les indemnités de dommages .

REUNION DU 15 NOVEMBRE 1984
=====

- Surveillance de la cantine scolaire à Saint-Houarneau

Jusqu'à présent , la surveillance de la cantine scolaire était assurée par l'institutrice qui ne souhaite plus l'assurer .

La surveillance sera désormais confiée à une employée communale , à raison de 1h20 mn par jour de classe .

- indemnités de frais de déplacement pour les journées de formation .

Des indemnités kilométriques ,aux taux en vigueur , seront allouées aux agents communaux pour frais de déplacement lors des journées de formation , avec utilisation de leur véhicule personnel .

COMPTE-RENDU des REUNIONS DE COMMISSIONS

Commission d'urbanisme

Réunion du 8 Novembre 1984 , les dossiers suivants ont reçu un avis favorable de la Commission :

- . Moriou Patrice , demande de certificat d'urbanisme au lieu-dit " Leindévet "
- . Herviou Emile , demande de certificat d'urbanisme au lieu-dit " La Villeneuve "

Réunion du 13 Décembre 1984

. Le Guyader Gérard ,demande de certificat d'urbanisme au lieu-dit " Les Quatre Vents " la Commission a émis un avis défavorable pour ce dossier .

INFORMATION sur les TRAVAUX D'UTILITE COLLECTIVE (T.U.C.)

Les travaux d'utilité collective sont des stages de travail destinés à former les jeunes et à les préparer à la vie professionnelle .

Les jeunes de 16 à 21 ans intéressés par ces stages doivent s'inscrire rapidement à la Mairie .

Ils doivent être sans contrat de travail et sans formation en cours (les étudiants , apprentis et aides familiaux sont exclus) . Les jeunes auront le statut de stagiaire de la formation professionnelle , l'état leur attribue 1 200 F. par mois et prend en charge les cotisations sociales . La Commune de Bourbriac complètera cette rémunération par une indemnité sous forme d'avantages en nature (repas de midi pris à la cantine scolaire) .

La durée d'affectation des jeunes est comprise entre 3 mois et un an . Ils seront employés 20 h./semaine ,et recevront une formation complémentaire pendant le temps où ils ne

seront pas occupés .

exemple de travaux : Assistance aux personnes âgées , protection de l'environnement ,
entretien des édifices publics , animation , etc

etat civil 1984

NAISSANCES : 24

MARIAGES : 10

5 ménages se sont installés en dehors de la Commune et 5 ménages sont restés dans la Commune .

Ils se répartissent selon les catégories socio-professionnelles suivantes :

Agriculteurs : 1
Employé de banque 1
Employé d'usine 3

DECES : 34

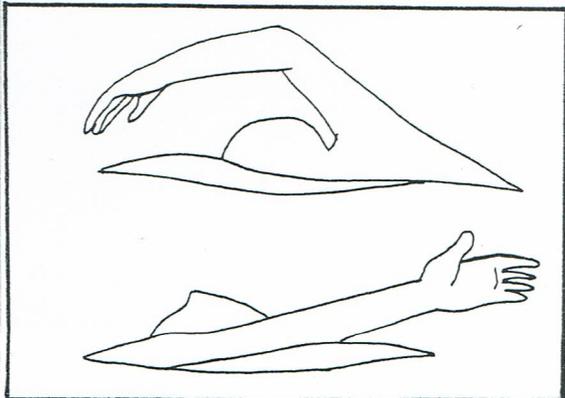
Au Club des Nageurs Guingampais de jeunes Briacins se distinguent...



Le club des Nageurs Guingampais , Association de loi 1901 présidée par Mr Paul Le Jeanne, a développé ses activités ces dernières années .

Ouvert uniquement à la natation sportive au départ , le club a mis en place un centre de formation , une section de natation synchronisée et une section natation-détente pour adultes .

Trois maîtres nageurs assurent l'entraînement des jeunes au minimum deux fois par semaine pour préparer les compétitions , et l'animation de la section adulte tous les vendredis soirs de 20 h à 21 H.



Actuellement 20 personnes de la commune de Bourbriac participent aux activités du club dont une dizaine d'adultes . Le Nombre d'adhérents de la commune augmente régulièrement .

Les jeunes de Bourbriac se sont particulièrement distingués cette année dans les diverses compétitions .

Delphine Le Jeanne : Avec l'équipe dames du CNG ,
Championne des Côtes du Nord et 6^è aux championnats
de Bretagne . Avec l'équipe benjamine du CNG , 3^è au championnat départemental ,

8 è au championnat Régional .Individuellement : en biathlon , catégorie benjamine championne des Côtes du Nord et 8è au championnat de Bretagne - en quadrathlon 2 è au départemental et 8 è au régional .

Franck Jegou : Avec l'équipe benjamins du CNG , a terminé 3 è au championnat des Côtes du Nord .

Pierre Le Jeanne : en catégorie Poussins a été sacré meilleur nageur des Côtes du Nord .

L'adhésion au club est soumise à une cotisation annuelle de 320 F. par adulte et 180 F. par enfant avec un tarif familial dégressif . Pour de plus amples renseignements , contacter Mr Paul Le Jeanne .

Nous félicitons les dirigeants et les animateurs de ce club qui mérite d'être connu pour ses activités et ses résultats .

Le Bilan de l'année 1984

Chez les Sapeurs - Pompiers

Le centre des sapeurs pompiers de Bourbriac figure actuellement parmi les centres de secours du Département . Dirigé par le lieutenant François Le Guen , le corps des pompiers est composé de 20 personnes toutes bénévoles : Le Guilcher R , Rivoalan M, Bertrand L, Merrien A, Simon J, Laurent M, Mordelet G, Labat Y, Mahé M, Crom A, Le Neindre M, Connan M, Gouévic Y, Le Bartz A, Guyomard F, Le Flock P, Pichon G, André P. Le Corps compte actuellement dans ses rangs , outre Mr Le Guen , un adjudant Mr Le Guilcher , deux sergents Bertrand et Rivoalan , un caporal chef Merrien et des caporaux .



La formation continue est un des soucis de Mr Le Guen , les pompiers sont envoyés régulièrement en stage stages de caporaux , de sergentsstages de secourisme , de réanimation , de secours routier .Ainsi 5 personnes sont titulaires du diplôme de réanimation et de secours routier et 7 personnes sont titulai-

res du BNS ; une personne Mr Mahé a obtenu le diplôme de moniteur du secours national . Ce diplôme permet d'enseigner le secourisme (BNS) et les gestes de survie . Mr Mahé va prochainement donner des cours ; pour de plus amples renseignements , il faut s'adresser à la mairie .

Chaque mois , une manoeuvre communale obligatoire a lieu . Elle comprend 2 h d'instruction et 2 h de pratique .

En 1984 , les pompiers de Bourbriac ont réalisés 78 interventions sur les communes du Canton ou en renfort sur d'autres centres . Elles se répartissent comme suit :

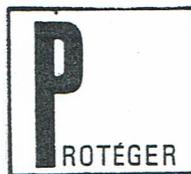
- interventions pour abeilles , guêpes , frelons : 35 dont les trois quarts pour guêpes et frelons , notamment sur Senven , Saint-Adrien , Saint-Fiacre et Saint-Péver .
- Incendies : 21
 - . Feu de cheminée 10
 - . incendies maison 2
 - . feu de hangar 2
 - . feu de landes et de broussailles 7
- suites de tempêtes : 16
 - . arbres sur la route 14
 - . toitures 2
- inondations : 3 (caves , puit pollué)
- accidents : 2

Ils sont également intervenus pour un feu de forêt dans le Morbihan .

Pour réaliser ce travail , ils sont équipés d'un camion de 30 tonnes , d'un camion tout terrain , d'un groupe électrogène et d'une voiture légère . La municipalité vient d'acquérir une remorque pour faciliter le transport du groupe électrogène .

L'intervention terminée , Mr Le Guen rédige un rapport , rapport détaillé et précis sur les bases duquel sont versées les vacations (finances départementales) . Nous devons saluer son dévouement exemplaire car il consacre bien du temps , samedi et dimanche compris , pour cette fonction, ainsi que tous ses collaborateurs .

Leur devise



Le Comité Cantonal d'entraide

Le Comité Cantonal d'Entraide est une association de type loi 1901 . Il a été créé le 27 Octobre 1975 (déclaration faite à la sous-Préfecture le 6/11/1975 et parue au JO le 7/12/1975) . Le siège social est à la mairie de Bourbriac .

Son bureau est présidé par M. Le Pourhiet Auguste qui est assisté de MM Le Bahers Roger, Conseiller Général , Hervé René , Duviolier Louis et Mme Le Ny , vice-Présidents .

Le Comité cantonal , constitué à l'initiative :

- des bureaux d'aide sociale des sept communes du Canton ,
 - des services d'action sociale des caisses de retraite ,
 - de la Direction Départementale des Affaires sanitaires et sociales ,
- a pour but de venir en aide aux personnes âgées et handicapées du canton , pour cela il a mis en place :

1) - en novembre 1975, un service d'aide ménagère à domicile qui intervient à la demande des personnes âgées ; le financement de cette action est principalement assuré par la DASS et les Caisses de retraite , les bénéficiaires versent également une participation

dont le montant dépend de leurs revenus . 17 191 heures de travail ont été effectuées à ce titre en 1983 par 32 aides-ménagères , et 92 personnes âgées en ont bénéficié .
Les dossiers de demande sont établis à la Mairie .

2)- en mai 1978 , un service de soins à domicile ; à ses débuts , ce service a fonctionné avec l'aide des infirmières libérales ; depuis octobre 1981 il est animé par une infirmière coordinatrice : Mme Diridollou Maryse . Actuellement 5 aides soignantes et les infirmières libérales contribuent aux activités du service qui est intervenu cette année auprès de 46 personnes .

Pour établir les dossiers : appeler le 21 40 41

3)- en mars 1980 , un service de cars qui dessert Guingamp tous les premiers et troisièmes samedis de chaque mois , hormis Janvier et Février ; ceci dans le but de permettre aux personnes âgées de sortir de chez elles , de rompre leur isolement et de leur offrir la possibilité d'effectuer leur " tro-ker " d'autrefois .

Par ces actions , qui s'ajoutent à celles intervenues de 1977 à 1981 dans le cadre du contrat de PAP 15 , qui a permis de restaurer un certain nombre de logements de personnes âgées et d'organiser des activités culturelles telles que prêts de livres et les fêtes folkloriques et des vieux métiers , le Comité souhaite contribuer au maintien à domicile des personnes âgées et leur apporter le maximum d'aide et de réconfort , ainsi qu'à leur famille ; pour cela il essaie d'être à l'écoute de toutes les suggestions susceptibles d'y concourir .

UNE NOUVELLE ASSOCIATION CANTONALE

LE SYNDICAT de DRAINAGE
=====

Le 4 Décembre 1984 , a été constituée l'association syndicale libre de drainage du Sullé dont le périmètre s'étend au canton de Bourbriac .

Le Bureau se compose de :

- Le Contellec G , Président
- Diridollou A , vice-Président
- Rolland F , secrétaire
- Le Verge JY , Perrot , Chevance JY .

Le siège de l'association est fixé à la Mairie de Bourbriac .

L'association se propose comme but la construction , l'entretien , et l'exploitation de réseaux de drainage , ainsi que l'exécution des travaux complémentaires de grosses réparations , d'amélioration ou d'extension qui pourraient ultérieurement être reconnus utiles .

=====

La Cle du bonheur

Dis-toi bien mon enfant, qui t'éveille à la vie
 Qui trouve beaucoup de joie à cueillir quelques fleurs,
 Que tu détiens la CLE que les hommes t'envient,
 Eux qui ne savent plus où trouver le Bonheur.

N'égare pas cette CLE, dès que tu peux comprendre,
 Qu'en ce monde inquiétant, violent, désespéré,
 Il faudra t'en servir, puisqu'elle peut t'apprendre
 A devenir un homme, et à pouvoir Aimer.

Puisse cette petite CLE te donner l'espérance
 De trouver dans ta vie, Justice et Vérité,
 Cultiver l'Amitié, combattre la Violence,
 Faire partager à tous ta générosité.

Tu trouveras alors qu'un rayon de soleil,
 Le sourire d'un ami, le murmure du ruisseau,
 Sont de petits bonheurs à nuls autres pareils,
 Tel, de branche en branche, le vol du passereau.

Et si chacun de nous possédait la sagesse
 De garder précieusement cette CLE en son coeur,
 Elle serait un gage de Paix et de Tendresse,
 L'aidant à surmonter l'inquiétude de la peur.

Sur mon vieux toit la mousse
 A étendu sa main
 Comme un manteau léger
 Pour le froid des matins

Kinvi a uc'h ma zoenn gozh
 Evel ur vantell danav
 A c'houmor ouzh yenijenn ar mintin

Pour vous j'ouvre la porte
 En ce matin frisquet
 Entrez donc mes amis
 Dans la nouvelle année.

Un nor digor
 Fresk eo ar mintin-man
 Deuit tre ma mignoned
 Bouchit d'ar bloaz nevez.

S- LE MENN

bloavez mad